

# AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTES PUBLIQUES

## COMMUNE D'AUBAGNE

**OBJET : Enquêtes publiques conjointes relatives à l'installation de supports d'ancrage de dispositifs d'éclairage public d'une part et de supports d'ancrage pour la ligne aérienne de contact d'autre part, dans le cadre de l'opération d'extension du tramway d'Aubagne (Val'Tram)**

Conformément à l'article L.171-7 du code de la voirie routière et conformément à la délibération n°013-280324 en date du 28 mars 2024, concernant les enquêtes publiques susvisées, sur proposition du commissaire enquêteur, afin de renforcer l'information du public par voie d'affichage et publication numérique, les enquêtes publiques fixées initialement du 20 janvier 2025 au 3 février 2025 par arrêté municipal n°URB 03.2024 du 10 décembre 2024 sont prolongées jusqu'au **17 février 2025**.

**Lieu et modalités de consultation :**

Le dossier complet du projet pourra être consulté :

- **Au format papier :** au service Urbanisme & Foncier de la Ville d'Aubagne, 180 traverse de la Vallée, 13400 AUBAGNE, aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- **En ligne :** sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.aubagne.fr>.

**Commissaire enquêteur :**

Monsieur André FRANÇOIS, Ingénieur télécommunication et aéronautique, retraité, désigné par l'arrêté municipal n° URB 02.2024, sera chargé de conduire l'enquête publique. Il sera disponible pour recevoir les observations du public :

- **À la mairie :** lors des permanences prévues aux dates suivantes :
  - Le lundi 20 janvier \_\_\_\_\_ de 09h00 à 12h00
  - Le jeudi 23 janvier \_\_\_\_\_ de 09h00 à 12h00
  - Le mardi 28 janvier \_\_\_\_\_ de 09h00 à 12h00
  - Le jeudi 30 janvier \_\_\_\_\_ de 09h00 à 12h00
  - Le mardi 11 février \_\_\_\_\_ de 09h00 à 12h00
- **Par correspondance :** à l'adresse suivante : Mairie d'Aubagne, service Urbanisme et Foncier, 180 traverse de la Vallée 13400 AUBAGNE à l'attention du commissaire enquêteur.
- **Par voie électronique :** à l'adresse email dédiée : [urbanisme@aubagne.fr](mailto:urbanisme@aubagne.fr)

**Participation du public :**

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées :

- Directement sur le registre papier disponible en mairie.
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur.
- Par voie électronique via l'adresse mentionnée ci-dessus.

**Décision :**

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées, qui seront tenus à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

**Informations complémentaires :**

Pour toute question, veuillez contacter le service Urbanisme & Foncier de la Mairie au 04.42.18.19.09 ou par courriel à [urbanisme@aubagne.fr](mailto:urbanisme@aubagne.fr)